



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

Rapport annuel 2016-2017

CSRDN.QC.CA  

1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017

Mot de la présidence et de la direction générale



Jean-Pierre Joubert,
président

Renouveau et dynamisme auront caractérisé l'année scolaire 2016-2017. En effet, la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord (CSRDN) a entamé l'année avec une toute nouvelle équipe à la direction générale au sein de laquelle trois des quatre membres arrivaient en fonction.

Nous avons salué avec beaucoup de soulagement l'adoption du projet de loi 105 qui vise, entre autres, à renforcer le rôle des parents et des établissements d'enseignement dans la gouvernance du réseau scolaire et qui vient statuer sur le maintien des commissions scolaires.

Dans un même ordre d'idées, nous avons accueilli favorablement la nouvelle Politique de la réussite éducative lancée en juin 2017 par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Sébastien Proulx. Cette dernière définit des orientations qui agissent sur toutes les dimensions de la réussite, pour toutes les étapes du parcours éducatif des enfants, des élèves et des adultes et qui reposent principalement sur trois axes : l'atteinte du plein potentiel de toutes et tous, un milieu inclusif, propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite, et des acteurs ainsi que des partenaires mobilisés pour la réussite.

À travers les différents enjeux politiques et stratégiques qui nous ont tenus en haleine, nous avons poursuivi nos efforts visant la réussite éducative de nos élèves. En effet, l'année 2016-2017 a été marquée par l'actualisation d'un nouveau plan stratégique provisoire qui redéfinit la vision et les valeurs de l'organisation. Nos efforts et nos actions ont été dirigés vers l'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires

de tous nos élèves, jeunes et adultes, l'exercice d'un leadership stratégique nous permettant de devenir une organisation de plus en plus performante et le développement de stratégies de communication qui valorisent les réussites, tant pédagogiques qu'administratives, auprès de nos partenaires internes et externes.

Cela se traduit par de très belles réalisations dont nous sommes particulièrement fiers et dont nous ferons état dans ce rapport annuel.

Nous tenons à remercier tous les membres de notre personnel qui se dévouent quotidiennement à la cause de l'éducation. Leur travail remarquable est sans contredit un des facteurs qui contribue à faire de notre commission scolaire, une organisation performante et reconnue à travers la province. Merci également aux parents qui s'impliquent activement dans la réussite de leur enfant. Votre collaboration est essentielle.

Merci à tous de faire équipe avec nous!



Sébastien Tardif, directeur général adjoint à la réussite
Guylaine Desroches, directrice générale
René Brisson, directeur général adjoint
Michaël Charette, directeur général adjoint

L'année 2016-2017 en chiffres

Établissements

| | |
|--|----|
| Écoles primaires | 43 |
| Écoles secondaires | 8 |
| Centres de formation professionnelle | 3 |
| Centre de formation générale des adultes | 1 |

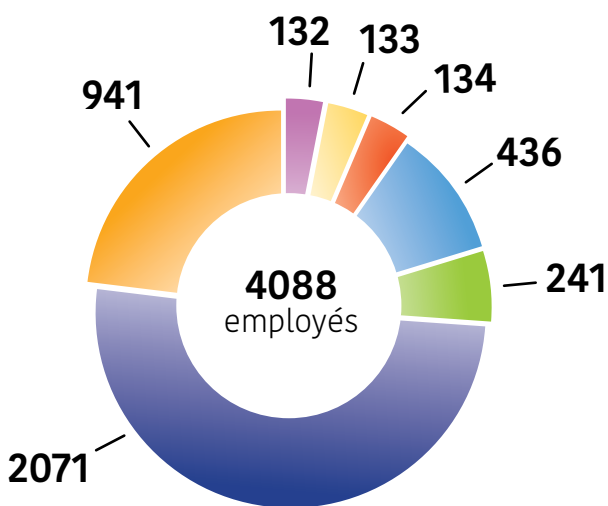
Clientèle

| | |
|--------------------------------|--------------------|
| Précolaire 4 ans | 264 |
| Précolaire 5 ans | 1 958 |
| Primaire | 11 575 |
| Secondaire | 8 104 |
| Formation professionnelle | 4 136 |
| Formation générale des adultes | 2 973 ¹ |

TOTAL 29 010

¹ Incluant la formation donnée à Mélaric, au Portage, au Florès, au Cégep et à l'Établissement de détention de Saint-Jérôme, mais excluant la formation à distance. Cette dernière a été suivie par 1 412 élèves.

Personnel (au 30 juin 2017)



- Gestionnaires réguliers (dont 95 dans les écoles et les centres)
- Professionnels réguliers
- Soutien manuel régulier
- Soutien technique et administratif
- Service de garde
- Enseignants (réguliers, à temps partiel, à la leçon et à taux horaire)
- Salariés temporaires

Territoire de la CSRDN

- ▶ Superficie : 2005 km²*
- ▶ Divisé en 10 circonscriptions
- ▶ 143 207 électeurs**

* Données provenant du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).
** Nombre d'électeurs admissibles aux élections scolaires au 30 septembre 2017
Directeur général des élections.



Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs

Janvier à décembre 2014

| | Heures travaillées | Heures supplémentaires | Total d'heures rémunérées | Nombre d'employés pour la période visée |
|---|--------------------|------------------------|---------------------------|---|
| Personnel d'encadrement | 236 107,94 | 83,41 | 236 191,35 | 148 |
| Personnel professionnel | 245 451,18 | 1 065,57 | 246 516,75 | 187 |
| Personnel infirmier | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Personnel enseignant | 2 627 279,21 | 789,17 | 2 628 068,38 | 2 616 |
| Personnel de bureau, technicien et assimilé | 1 266 957,66 | 6 133,48 | 1 273 091,13 | 1 459 |
| Agents de la paix | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Ouvriers, personnel d'entretien et de service | 313 800,82 | 6 935,80 | 320 736,62 | 349 |
| Étudiants et stagiaires | 0 | 0 | 0 | 0 |

TOTAL

4 689 596,81

15 007,42

4 704 604,23

4 759

Avril 2016 à mars 2017

| | | | | |
|---|--------------|----------|--------------|-------|
| Personnel d'encadrement | 237 167,23 | 301,50 | 237 468,73 | 149 |
| Personnel professionnel | 264 827,29 | 1 383,69 | 266 210,98 | 206 |
| Personnel infirmier | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Personnel enseignant | 2 807 362,44 | 613,31 | 2 807 975,75 | 2 753 |
| Personnel de bureau, technicien et assimilé | 1 259 518,99 | 5 223,38 | 1 264 742,36 | 1 473 |
| Agents de la paix | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Ouvriers, personnel d'entretien et de service | 318 795,47 | 6 516,70 | 325 312,17 | 335 |
| Étudiants et stagiaires | 0 | 0 | 0 | 0 |

TOTAL

4 887 671,41

14 038,58

4 901 709,99

4 916

Depuis quelques années, le territoire de la CSRDN connaît une forte croissance démographique. Cela se reflète par la construction de nouvelles écoles primaires ou l'agrandissement d'établissements, dont deux écoles primaires. En 2016-2017 seulement, la CSRDN a accueilli 548 élèves de plus que l'année précédente au secteur jeune.

Cette croissance se traduit inévitablement par une augmentation des heures rémunérées, entre autres, pour les enseignants, pour le personnel en service de garde, pour les professionnels de même que pour le personnel d'entretien.

La Commission scolaire de la Rivière-du-Nord s'affaire à respecter les services à sa population et ses autres obligations conventionnelles et légales, notamment en ce qui a trait aux heures rémunérées pour le personnel qui n'est pas en service direct à l'élève, et ce, dans les meilleures des conditions prévues aux dispositions de la Loi.

Conseil des commissaires



JEAN-PIERRE JOUBERT*

Président du conseil
des commissaires et
du comité exécutif



MARTINE RENAUD*

Circonscription n° 1
Argenteuil
(partie ouest)



MANON VILLENEUVE*

Vice-présidente du comité exécutif
Circonscription n° 2
Lachute / Gore



ÉRIC FILIATRAULT

Circonscription n° 3
Saint-Colomban / Mirabel



MARTIN REID*

Circonscription n° 4
Mirabel



LUCIE GAGNON

Circonscription n° 5
Saint-Jérôme



SERGE FORGET

Vice-président du conseil
des commissaires
Circonscription n° 6
Saint-Jérôme



ROBERT FUGÈRE

Circonscription n° 7
Saint-Jérôme



DANIELLE LEBLANC

Circonscription n° 8
Mille-Isles / Saint-Jérôme



LISON GIRARD*
Circonscription n° 9
Saint-Jérôme / Sainte-Sophie



LINDA GAGNON
Circonscription n° 10
Prévost / Saint-Hippolyte



GENEVIÈVE PATENAUDE
Commissaire-parent
Primaire



STÉPHANIE BINET
Commissaire-parent
Primaire



NATHALIE GUILLEMETTE
Commissaire-parent
Secondaire



ANNIE TAILLON*
Commissaire-parent
ÉHDAA

* Membre du comité exécutif

Quelques faits saillants du primaire

- ▶ Un **engagement généralisé** dans le développement professionnel en mathématique.
- ▶ La mise en place de **pratiques collaboratives** dans plusieurs écoles.
- ▶ Des directions intéressées et impliquées qui soutiennent les pratiques de leurs enseignants et à l'affût de ce qui peut permettre de **favoriser leur leadership pédagogique**.
- ▶ **L'ouverture et le courage des enseignants** à effectuer des changements de pratique.
- ▶ Des enseignants qui réfléchissent davantage aux intentions des activités qu'ils proposent.
- ▶ Des enseignants qui souhaitent trouver et **donner du sens à l'apprentissage des mathématiques**.
- ▶ Un **Défi scientifique** qui se traduit par une participation exceptionnelle dans une majorité d'écoles à chaque année, et ce, depuis plus de 15 ans.
- ▶ **L'interdisciplinarité**, principale porte d'entrée à l'enseignement de la science au primaire, prend de plus en plus sa place en salle de classe.

Les dossiers du conseil des commissaires

- ▶ Les grands enjeux politiques touchant l'éducation.
- ▶ Les orientations stratégiques de la commission scolaire.
- ▶ Le plan stratégique et les axes d'intervention à privilégier.
- ▶ Les politiques et les règlements.
- ▶ Le budget et les états financiers.
- ▶ La répartition équitable des ressources humaines, financières, matérielles et technologiques entre les établissements et les services.
- ▶ L'octroi de contrats (travaux, constructions et agrandissements, assurances, achat de matériel et d'équipement, etc.).
- ▶ Les calendriers scolaires.
- ▶ Les plans annuels et triennaux.
- ▶ Les liens avec la communauté.
- ▶ Les signatures de protocoles d'entente et de partenariat.
- ▶ Etc.

Nous remercions les membres du conseil des commissaires pour leur implication et leur soutien indispensables à l'actualisation de notre mission.



Code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires

Au cours de l'année 2016-2017, aucun manquement n'a été constaté par l'instance disciplinaire chargée d'appliquer le code d'éthique et de déontologie, et aucune plainte n'a été déposée ou formulée en ce sens.

Vous pouvez consulter le code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires sur le site Internet de la CSRDN à l'adresse csrdn.qc.ca, dans les documents liés de l'onglet « Conseil des commissaires » de la section « À propos ».

Des réalisations dont nous pouvons tous être fiers

En attente de la Politique nationale de la réussite éducative et du nouveau plan stratégique ministériel, la CSRDN a mis en place, en 2016-2017, un plan stratégique provisoire qui redéfinit ses orientations pour soutenir la réussite de tous ses élèves.

Orientation 1 Des réussites pour tous

Assurer un suivi personnalisé de tous les élèves

► Des outils informatisés d'avant-garde ont été développés dont le « Portrait de classe » qui permet de suivre la progression d'un élève d'une année à l'autre et « Élève 360 » qui fournit une vision globale de l'apprenant. Ces outils particulièrement utiles pour les élèves à risque ou avec des besoins particuliers rendent nos interventions plus rapides, plus efficaces et mieux adaptées, tant au niveau des apprentissages que des comportements.

Soutenir la réussite des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA)

► Nous avons mis en place une charte de projet « Classes spécialisées » qui nous a permis de faire une analyse approfondie des besoins spécifiques des élèves, et ce, dans une perspective d'amélioration de la persévérance et de la réussite. À cela s'ajoute la réalisation d'un plan d'action visant à soutenir les parcours de formation qualifiante pour les élèves HDAA ou pour la clientèle immigrante.

Améliorer la transition entre tous les ordres d'enseignement

► Une offre de service facilitant le passage des élèves entre les ordres d'enseignement, du préscolaire à la formation professionnelle, a été développée en y intégrant des stratégies gagnantes, issues de la recherche, notamment par la mise en place de rencontres d'arrimage et de maillage.



Orientation 2 La réussite organisationnelle

Opter pour des pratiques organisationnelles performantes

- En plus d'amorcer la révision de notre processus de planification budgétaire, nous avons finalisé des chantiers d'optimisation au sein de différents services administratifs afin d'assurer la cohérence et la fluidité de nos processus organisationnels.
- Nous avons posé les actions nécessaires permettant une anticipation et une planification plus efficace de l'évolution démographique afin d'assurer le maintien de services de qualité dans un contexte de croissance des besoins.

Mettre en place une culture de collaboration

► Treize nouvelles communautés d'apprentissage professionnelles (CaP) ont été implantées dans nos écoles, portant ainsi leur nombre total à 25. Ces communautés se veulent des espaces de collaboration où les participants sont amenés à partager leur vision, leur expertise et leurs connaissances afin de favoriser l'émergence de pratiques gagnantes pour la réussite des élèves.



► Le recours aux structures de comités et des chartes de projets, comme celles des classes spécialisées, de la gestion de la mesure budgétaire de réfection et transformation des bâtiments (RTB) et du transport scolaire de même que l'adoption d'une nouvelle structure de participation, nous ont permis de développer des pratiques de gestion collaboratives et performantes tout en favorisant un modèle de participation dynamique.

► Un comité de répartition des ressources a été formé afin de mettre en place un processus de concertation en vue de faire des recommandations permettant d'établir les objectifs et les principes de répartition annuelle des revenus et des services éducatifs complémentaires.

Favoriser le développement de nos leaders pédagogiques

► Plusieurs actions ont été mises en place afin de permettre une présence plus soutenue des directions d'école et de centre dans leur établissement tout en leur offrant un meilleur accompagnement, jumelé à de la formation continue, afin qu'elles soient en mesure de jouer activement leur rôle de leaders pédagogiques.

Orientation 3 Un objectif à partager

Agir en partenariat avec la communauté pour le bénéfice des élèves

► Nous avons conclu plusieurs ententes avec des partenaires qui partagent, comme nous, le désir d'améliorer la réussite de tous les élèves, notamment

avec le Centre de pédiatrie sociale en communauté d'Argenteuil, avec les Partenaires pour la réussite éducative des Laurentides (PREL) afin d'offrir un camp d'été pédagogique et avec Idée-Éducation entrepreneuriale pour deux de nos écoles.

Faire rayonner l'organisation et les acteurs de la réussite

► Puisque tous les membres du personnel de la CSRDN contribuent à la réussite des élèves, nous avons mis en lumière leurs bons coups au moyen de la chronique « Coups de cœur » sur notre site Internet, des médias sociaux de même que par le biais des médias locaux et nationaux.

► Nous avons également participé à des dossiers médiatiques d'envergure, notamment dans le journal Le Devoir. Ceux-ci font état des excellents résultats obtenus par nos élèves en lien avec l'implantation de programmes basés sur des données probantes et la contribution essentielle de notre personnel.

► Enfin, nous avons travaillé sur la refonte de notre site Internet qui se veut dorénavant plus convivial et qui facilite la recherche d'informations. Une version mobile est maintenant offerte afin que vous puissiez y accéder en tout temps à partir d'une tablette ou d'un téléphone intelligent.

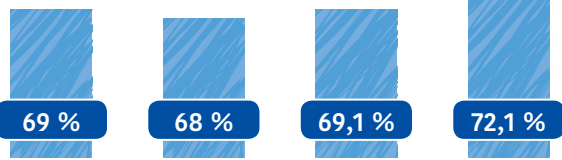
Convention de partenariat

BUT 1

Augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

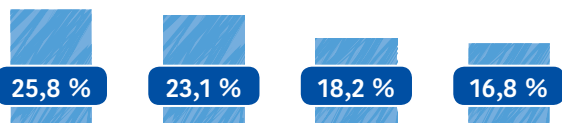
Taux de diplomation et de qualification au secondaire selon l'année de la première inscription (après 7 ans)

CIBLE : 71 %



Cohorte 2005-2006 (sortie juin 2012) Cohorte 2006-2007 (sortie juin 2013) Cohorte 2007-2008 (sortie juin 2014) Cohorte 2008-2009 (sortie juin 2015)

Taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs)



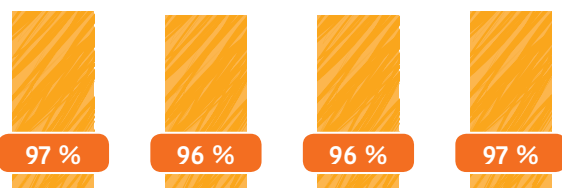
2011-2012 2012-2013 2013-2014 2014-2015

BUT 2

Amélioration de la maîtrise de la langue française

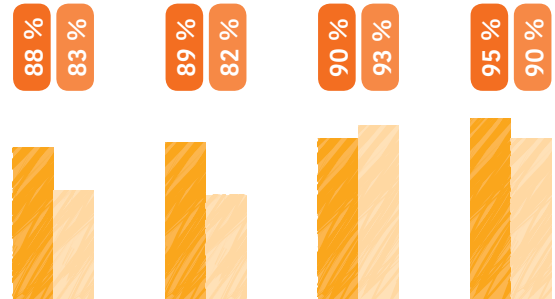
CIBLE : 85 %

Taux de réussite à l'épreuve du MEES de lecture de la 2^e année



JUN 2014 JUN 2015 JUN 2016 JUN 2017

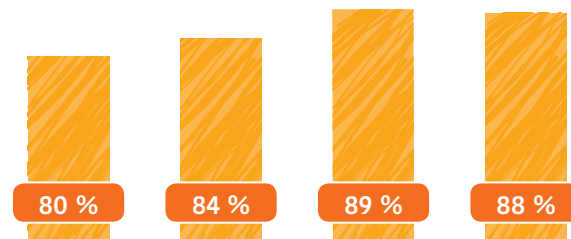
Taux de réussite aux épreuves du MEES de français de la 6^e année



JUN 2014 JUN 2015 JUN 2016 JUN 2017

ÉCRITURE
LECTURE

Taux de réussite à l'épreuve du MEES d'écriture de la 5^e secondaire



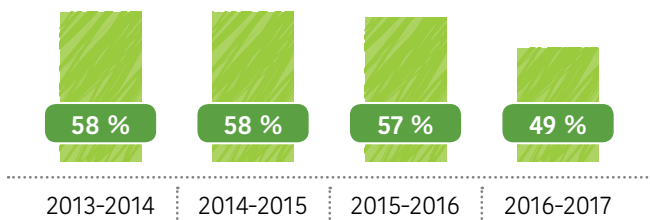
JUN 2014 JUN 2015 JUN 2016 JUN 2017

BUT 3

Amélioration de la persévérance et de la réussite scolaire chez certains groupes cibles, particulièrement les élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage

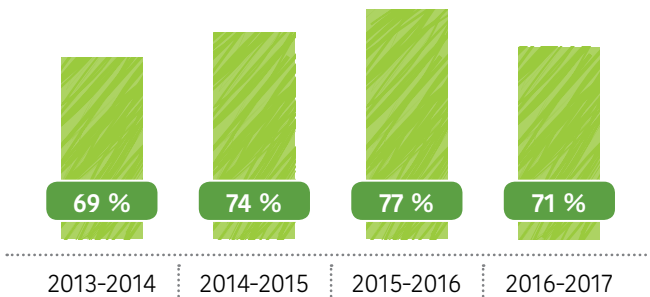
Formation des métiers semi-spécialisés (FMS)

CIBLE : 75 %



Formation préparatoire au travail (FPT)

CIBLE : 85 %



► Les résultats obtenus en FMS et en FPT sont préoccupants. Nous nous y attarderons au cours des prochaines années.

BUT 4

Amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements

► Conformément aux exigences du projet de loi 56 visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école, tous les établissements de la CSRDN sont dotés d'un plan de lutte.

► Toutes les écoles primaires et secondaires de la CSRDN ont intégré dans leurs plans d'action locaux des stratégies visant le développement de saines habitudes de vie.

► Dix-huit écoles primaires et trois écoles secondaires ont implanté le programme ou une partie du programme de soutien au comportement positif qui propose un système de gestion du comportement dans l'ensemble de l'établissement afin de créer et de maintenir un milieu propice à l'apprentissage. En 2016-2017, nous avons également poursuivi la formation du personnel de nos écoles à ce programme.

► Les intervenants de nos écoles secondaires ont été formés à l'utilisation d'une trousse à outils développée par le Service de police de la Ville de Saint-Jérôme visant à prévenir l'autoexploitation juvénile en milieu scolaire. Cette trousse a d'ailleurs reçu le Prix national du maintien de l'ordre dans le domaine de la justice pour les jeunes remis par le ministère de la Justice.

BUT 5

Augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

CIBLE : 350 NOUVEAUX INSCRITS PAR ANNÉE

► Cette cible est largement dépassée, et ce, depuis plus de cinq ans. En moyenne, depuis l'année 2013-2014, la CSRDN accueille 517 nouveaux inscrits de moins de 20 ans par année dans ses centres de formation professionnelle. En 2016-2017, nous avons accueilli 446 élèves de moins de 20 ans nouvellement inscrits dans nos trois centres de formation professionnelle.

Protecteur de l'élève

Demands d'intervention reçues et leur traitement

Dans l'exercice de son mandat pour l'année scolaire 2016-2017, 50 demandes d'intervention ont été adressées au protecteur de l'élève. De ce nombre, 39 (78 %) provenaient de parents dont les enfants fréquentaient un établissement du primaire et sept (14 %) de parents dont les enfants étaient inscrits dans un établissement du secondaire. Quant au secteur de la formation professionnelle, quatre élèves (8 %) ont fait appel à ses services.

Aucun avis n'a été déposé au conseil des commissaires.

Nature des demandes traitées

| | |
|---|-----------|
| Dérogation scolaire | 1 |
| Changement d'école | 8 |
| Choix d'école | 2 |
| Entente extraterritoriale | 1 |
| Transport scolaire | 4 |
| Frais exigés aux parents | 3 |
| Classement | 2 |
| Plainte à l'endroit d'un membre du personnel | 5 |
| Application de la politique d'évaluation des apprentissages | 4 |
| Intimidation et violence à l'école | 8 |
| Service de garde | 1 |
| Application du plan d'intervention | 3 |
| Application d'un règlement d'un établissement scolaire ou de la commission scolaire | 4 |
| Service rendu par un établissement scolaire | 2 |
| Suspension d'un élève | 1 |
| Non-intervention du protecteur de l'élève | 1 |
| TOTAL | 50 |

Application de la Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation à l'école

Huit plaintes ont été portées à l'attention du protecteur de l'élève pour cause d'intimidation ou de violence en 2016-2017. Les demandes ont été dirigées vers la responsable des plaintes de la commission scolaire ou vers l'autorité concernée qui en ont assuré les suivis.

Rappelons qu'à la CSRDN, les directions d'établissement s'assurent de traiter rapidement et avec diligence tout signalement et toute plainte en lien avec l'intimidation et la violence. La nature des plaintes et des interventions s'y rattachant est consignée avec l'outil informatisé de la CSRDN et portée à la connaissance de la direction générale.

Tous les parents des élèves concernés (victimes, intimidateurs ou témoins) sont informés promptement des

mesures prévues dans le plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Au besoin, les sanctions prévues au code de vie sont appliquées. Le suivi et le soutien nécessaires, selon le cas, sont prodigués par la direction ou en tandem avec les intervenants de l'école et, dans les cas plus complexes, avec le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides.

Les plans de lutte contre l'intimidation et la violence des établissements de la CSRDN peuvent être consultés sur le site Internet de cette dernière, à l'intérieur des pages destinées à ses écoles et à ses centres.

Quelques faits saillants du secondaire

Français de la 5^e secondaire

► Les élèves de L'École polyvalente Lavigne ont augmenté leur taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de juin, passant de 65 % à 80 %.

Mathématique de la 4^e secondaire

► Malgré la variation observée annuellement en lien avec les épreuves, nous notons un écart positif grandissant entre les résultats de la CSRDN et ceux de la province, notamment avec un taux de réussite de 82,5 % en mathématique CST et de 81,8 % en mathématique TS par rapport à 67,8 % et à 69,8 % pour le reste de la province.

Sciences de la 4^e secondaire

► L'école secondaire Émilien-Frenette a augmenté de 24 points son pourcentage de réussite de l'épreuve, passant ainsi de 67 % à 91 %.

Histoire de la 4^e secondaire

► Pour sa dernière année d'application du programme Histoire et éducation à la citoyenneté, la CSRDN surpasse la province de 7,3 % à l'épreuve unique avec un taux de réussite de 82,9 %.

États financiers 2016-2017

| Revenus | 2016-2017 | | 2015-2016 | |
|---|-----------------------|--------------|-----------------------|--------------|
| Subvention de fonctionnement du MEES | 212 195 744 \$ | 71,34 % | 201 562 334 \$ | 72,38 % |
| Autres subventions et contributions | 667 625 \$ | 0,22 % | 686 959 \$ | 0,25 % |
| Taxe scolaire | 62 070 153 \$ | 20,87 % | 56 769 270 \$ | 20,38 % |
| Droits de scolarité et frais de scolarisation | 3 261 142 \$ | 1,10 % | 2 843 627 \$ | 1,02 % |
| Ventes de biens et services | 16 404 619 \$ | 5,51 % | 14 204 305 \$ | 5,10 % |
| Revenus divers | 2 535 763 \$ | 0,85 % | 2 174 787 \$ | 0,78 % |
| Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles | 321 676 \$ | 0,11 % | 244 335 \$ | 0,09 % |
| Total des revenus | 297 456 722 \$ | 100 % | 278 485 617 \$ | 100 % |
| Dépenses | | | | |
| Activités d'enseignement et de formation | 157 466 409 \$ | 53,81 % | 148 032 043 \$ | 53,63 % |
| Activités de soutien à l'enseignement et à la formation | 58 470 744 \$ | 19,98 % | 55 125 321 \$ | 19,97 % |
| Services d'appoint | 26 777 387 \$ | 9,15 % | 26 401 153 \$ | 9,57 % |
| Activités administratives | 10 450 943 \$ | 3,57 % | 10 088 235 \$ | 3,65 % |
| Activités relatives aux biens meubles et immeubles | 31 095 902 \$ | 10,63 % | 28 443 116 \$ | 10,30 % |
| Activités connexes | 8 548 381 \$ | 2,92 % | 7 466 519 \$ | 2,71 % |
| Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux | (170 062) \$ | -0,06 % | 503 671 \$ | 0,18 % |
| Gain sur disposition d'immobilisations corporelles | (6 451) \$ | 0,00 % | (46 800) \$ | -0,02 % |
| Total des dépenses | 292 633 253 \$ | 100 % | 276 013 258 \$ | 100 % |
| EXCÉDENT DE L'EXERCICE | 4 823 469 \$ | | 2 472 359 \$ | |



Investissements majeurs 2016-2017

| Maintien des actifs 2016-2017 | Montants |
|--|----------------------|
| Travaux de réfection de portes et de fenêtres | 927 441 \$ |
| Travaux de réfection et de réaménagement intérieur | 1 913 273 \$ |
| Travaux de réfection de structures et d'enveloppes extérieures | 1 271 998 \$ |
| Travaux de réfection de mécanique, de plomberie, d'électricité, de système de sécurité et d'intercom (incluant la piscine à l'École polyvalente Lavigne) | 4 747 536 \$ |
| Embellissement et réhabilitation de cours d'école, de perrons et de stationnements | 869 565 \$ |
| Projet d'amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes à mobilité réduite | 310 016 \$ |
| Total | 10 039 829 \$ |

| Agrandissements et constructions d'écoles 2016-2017 | Montants |
|---|----------------------|
| Construction d'une nouvelle école primaire à Mirabel (Saint-Janvier) | 8 909 937 \$ |
| Construction d'une nouvelle école primaire à Saint-Colomban | 9 971 053 \$ |
| Travaux d'agrandissement et de réaménagement du CFTR | 7 531 428 \$ |
| Construction d'une nouvelle école primaire à Saint-Hippolyte | 700 717 \$ |
| Aménagement d'un nouvel atelier au CEP | 296 738 \$ |
| Construction d'une école primaire à Sainte-Sophie (du Grand-Héron) | 208 744 \$ |
| Travaux de mise aux normes et de rénovation de la piscine intérieure de l'École polyvalente Lavigne | 2 851 416 \$ |
| Total | 30 470 033 \$ |

| Transfert de l'école Saint-Julien et de l'Édifice Le Parallèle | Montants |
|---|-------------------|
| Parallèle - Travaux de réfection de portes et de fenêtres | 1 039 \$ |
| Parallèle - Travaux de réfection et de réaménagement intérieur | 203 985 \$ |
| Saint-Julien - Travaux de réfection et de réaménagement intérieur | 282 905 \$ |
| Total | 487 929 \$ |

GRAND TOTAL **40 997 791 \$**





Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

CSRDN.QC.CA  

Merci

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce rapport annuel dont la coordination a été assurée par le Service du secrétariat général et des communications.

